



alcotra



**POUR TOUS**

Par filière



Restaurateurs



Débites de boissons



Hébergeurs



Activités de  
pleine nature



Lieux de visite et  
sites culturels

# 3. BIEN UTILISER SA MARQUE/ LABEL



alcootra



Filières  
concernées



## 3. Bien utiliser sa marque/label

Communiquer efficacement votre marque / label vous offre l'opportunité :



**D'augmenter votre notoriété** : profitez de votre récente labellisation pour faire parler de vous.



**De valoriser votre image** : capitalisez sur les valeurs inhérentes à la marque/ label



**D'augmenter les ventes** : transformez cette labellisation en un argumentaire produit orienté « bénéfice client »





alcootra



Filières  
concernées



## 3. Bien utiliser sa marque/label

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire d'organiser votre communication en 3 étapes :

1

**Annoncer**



2

**Expliquer**



3

**Valoriser**





Filières  
concernées



# 3. Bien utiliser sa marque/label

1

**Mettre à jour les supports de communication de l'entreprise** : Ajouter le logo de la marque/ label sur vos supports. Par exemple, sur votre site internet, pensez à annoncer votre labellisation dans une page d'actualités, dans un slider sur la page d'accueil, sur les fiches produits concernées, sur une page dédiée, ...

2

**Exploiter le marketing direct** : cette bonne nouvelle est l'occasion de lancer une campagne mail vers vos clients et partenaires. Vous pouvez aussi envoyer un courrier par voie postale avec la nouvelle plaquette.

3

**Organiser un évènement et faire des Relations Presse** : organiser un évènement pour la remise officielle du certificat (inviter vos clients, vos fournisseurs, ...), inviter la presse locale, ...

1

## Annoncer





Filières concernées



# 3. Bien utiliser sa marque/label

2

Expliquer

Pour certains de vos clients, l'obtention de cette marque/ label n'est pas toujours explicite.

Voilà pourquoi vous devrez informer (voire sensibiliser) pour donner du sens à cette labellisation :

**1 Préparer un rédactionnel pour expliquer pourquoi vous êtes entré dans cette démarche.** Il s'agit de valoriser votre démarche et expliquer votre motivation.

**2 Préparer un texte pour expliquer la marque, le label** (pourquoi, comment ça fonctionne, comment l'obtenir, ...). Il s'agit de crédibiliser la démarche.

**3 Choisir les supports** sur lesquels intégrer ces textes : sur le site, sur une plaquette, un lien hypertexte...







Filières  
concernées



## 3. Bien utiliser sa marque/label

3

Valoriser

1

**Produire un contenu régulier en lien avec la labellisation (sur le site, via la presse..)** : parlez de vos fournisseurs (interview, portrait, reportage,...), parlez de vos valeurs, de vos engagements et de vos initiatives, ...

Bref, ancrez votre démarche dans le temps et prouvez que cette marque/ label a du sens pour vous, qu'il reflète la philosophie générale de votre entreprise.





Filières  
concernées



## 3. Bien utiliser sa marque/label

### Vos contacts dans le 04

#### Pour les meublés :

Relais Départemental des Gîtes de France : Delphine GOY, technicienne

Mél : [delphine@gites-de-france-04.fr](mailto:delphine@gites-de-france-04.fr) - Tél. : 04 92 31 89 30



Association Clévacances des Alpes de Haute-Provence : Kareen PILMAN, technicienne

Mél : [kareen@clevacances04.com](mailto:kareen@clevacances04.com) - Tél. : 04 92 41 38 80



#### Pour les meublés et visites d'exploitation :

Bienvenue à la Ferme - Chambre d'agriculture : Nicoline MAROIS

Mél : [nmarois@ahp.chambagri.fr](mailto:nmarois@ahp.chambagri.fr) - Tél. : 04 92 30 57 94



Accueil Paysan Provence Alpes Côte d'Azur - Correspondant des Alpes de Haute-Provence :

Françoise FLEUTOT - Mel : [francoisefleutot@yahoo.fr](mailto:francoisefleutot@yahoo.fr) - Tél. : 04 92 77 02 82



Itinéraires Paysans : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Alpes de Haute-Provence :

Mél : [contact@cpie04.com](mailto:contact@cpie04.com) - Tél. 04 92 87 58 81





alcootra



Filières  
concernées



## 3. Bien utiliser sa marque/label

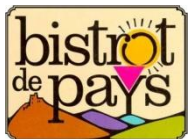
### Pour les hôtels :



Association départementale des Logis 04 : Philippe VIDAL, Président  
Mél : [hoteldescolonnes@orange.fr](mailto:hoteldescolonnes@orange.fr) - Tél. : 04 92 70 46 46



Animation Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes de Haute-Provence : Emmanuel LEMAITRE, Service Tourisme  
Mél : [tourisme@digne.cci.fr](mailto:tourisme@digne.cci.fr) - Tél. : 04 92 30 80 89



### Pour les bars, bars-restaurants et bars-restaurants-hôtels :

Fédération Nationale des Bistrots de pays : Bastien GIRAUD  
Mail.: [contact@bistrotdepays.com](mailto:contact@bistrotdepays.com) \_ Tél. : 04 92 77 68 86



Animation Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes de Haute-Provence : Emmanuel LEMAITRE, Service Tourisme  
Mél : [tourisme@digne.cci.fr](mailto:tourisme@digne.cci.fr) - Tél. : 04 92 30 80 89





## FICHES « COMMERCIAL »

1. **Référencement internet : les points clés**
2. **Bien se commercialiser**
3. **Bien utiliser sa marque**

## FICHES « MARQUES ET LABELS »

4. **Informations générales sur les marques et labels**
5. **Démarche Qualité : Intérêt et méthode**
6. **Démarche environnementale : Intérêt et méthode**
7. **Tourisme et handicap : Intérêt et méthode**

## FICHES « REGLEMENTATION »

8. **Les affichages commerciaux**
9. **L'Hygiène en 9 points clés**
10. **Accessibilité : Comment se mettre aux normes**
11. **La réglementation relative à la vente de produits touristiques**

## FICHES « CONNAISSANCE DU TERRITOIRE »

12. **Tourisme : Vos interlocuteurs dans les Alpes de Haute Provence**